



Ministère de l'Education Nationale
Académie de Versailles

Collège JEAN MERMOZ
77 rue Charles Chefson
92270 BOIS-COLOMBES

☎ 01 56 47 01 90

📠 01 47 82 01 06

@ ce.0922629h@ac-versailles.fr

Livret d'accueil

Elèves et Parents



Bonjour et bienvenue au collège Jean MERMOZ !!

Nous sommes très heureux de t'accueillir pour cette nouvelle étape.

Le monde du collège étant différent de celui du primaire, de nouveaux personnels, de nouveaux lieux, de nouvelles matières, ce livret te permettra de mieux appréhender la scolarité au collège.

Le collège, c'est le temps de l'acquisition de nouvelles connaissances et nouvelles méthodes de travail : tous les adultes de l'établissement sont disponibles pour t'aider à préparer ton avenir.

Mais le collège c'est aussi des règles à respecter, nous sommes très attentifs au respect du règlement intérieur car il nous permet de tous vivre ensemble dans les meilleures conditions.

Si tu connais des difficultés, ne te décourage pas ! L'important est de savoir réagir et surtout d'en parler au collège **ET** à la maison. Il y aura toujours quelqu'un pour t'écouter et te conseiller.

Nous te souhaitons une bonne rentrée et une bonne année scolaire !

Les Equipes du Collège

Bonne Rentrée

SOMMAIRE

A QUOI VA TE SERVIR LE COLLEGE ?	4
LE PERSONNEL DU COLLEGE	5
COMMENT SE REPERER AU COLLEGE ?	8
DE NOUVEAUX LIEUX : POURQUOI FAIRE ?	9
LE COLLEGE: MODE D'EMPLOI	11
UNE JOURNEE AU COLLEGE	15
PARTICIPER A LA VIE DU COLLEGE	16
QUELQUES CONSEILS POUR REUSSIR	19
CELA PEUT ARRIVER AU COLLEGE	20
L'ENC OZE (l'espace numérique)	21
QUELQUES REPONSES A DES QUESTIONS SIMPLES	21



A QUOI VA TE SERVIR LE COLLEGE ?

- L'autonomie : A te faire acquérir petit à petit l'autonomie face au travail et de tes choix.
- La poursuite d'études : Il s'agit de te préparer et t'accompagner dans ton orientation.
- La sociabilité : C'est pour t'apprendre à vivre avec les autres, élèves et adultes.
- Construction de la Citoyenneté : C'est pour que tu comprennes le monde qui t'entoure pour ainsi faire de toi le futur citoyen actif et responsable de la société de demain.

LE PERSONNEL DU COLLEGE

Leur Nom	Leur rôle
LA PRINCIPALE DU COLLEGE Mme HENDAQ	Elle est la responsable du collège. Elle organise le travail des adultes et des élèves de l'établissement, prend les décisions importantes concernant la vie du collège. Elle préside les différentes instances du Collège (CA ; Conseil de Discipline, Conseils de classe). Elle est secondée par la Principale Adjointe et la Gestionnaire.
LA PRINCIPALE ADJOINTE	En plus de son rôle pédagogique, elle est chargée d'élaborer les emplois du temps des classes et des professeurs. Elle coordonne également les projets pédagogiques (sorties, voyages...). Elle seconde la Principale dans ses missions.
LA GESTIONNAIRE / INTENDANCE Mme HAMDANI	Elle gère le budget du collège et dirige les personnels ATOS du collège (personnels techniques, ouvriers de service) du collège. C'est le service qui s'occupe de la gestion des recettes et des dépenses (gestions des dossiers de bourses, paiement de la cantine, du carnet de

	<p>correspondance...). Elle est chargée du suivi de la maintenance des bâtiments et du matériel du Collège. Elle est en lien avec le Conseil Départemental propriétaire de l'établissement.</p>
<p>LE SECRETARIAT Mme ALBEROLA Mme SIMONOVIC</p>	<p>Elles s'occupent de la gestion administrative du collège. C'est ici que l'on prend rendez-vous pour rencontrer la direction.</p>
<p>Le CPE (Conseiller Principal d'Education) M.COADIC</p>	<p>Il est le responsable de la Vie Scolaire. Il contrôle les absences et les retards des élèves, dont il suit la scolarité en général. Avec son équipe (assistants d'éducation, vie scolaire et pédagogique) il est chargé de veiller à ce que tout se passe bien au sein du collège, donc à ton épanouissement personnel, à t'apporter les meilleures conditions de réussite et de vie collective.</p> <p>Ainsi, en cas de problème, ou si tu as besoin d'un renseignement, de conseils, n'hésite pas à aller le voir!</p>
<p>LA MEDIATRICE Mme RUFFINI</p>	<p>Elle est présente si tu as besoin de te confier à une personne neutre qui saura t'écouter et t'aider.</p> <p>Elle assure des tâches de médiation entre toi et tes camarades.</p>

<p align="center">LA PSY-EN (Psychologue de l'Education Nationale) M.HUGLA</p>	<p align="center">Spécialiste de l'orientation, elle est là pour te guider, te conseiller, te renseigner, dans ce domaine important qu'est l'orientation. Elle peut t'aider à réfléchir et à faire des choix en ce qui concerne tes études et les problèmes personnels.</p>
<p align="center">LA PROFESSEURE DOCUMENTALISTE Mme RABEL</p>	<p>Elle est responsable du CDI. Son rôle est de te proposer des livres, des revues et de t'apprendre à faire des recherches documentaires. En 6ème, en liaison avec ton professeur principal, il t'initiera à la recherche documentaire.</p>
<p align="center">L'INFIRMIERE M.BARU</p>	<p>Elle donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien au collège. Présente 2 jours et demi dans l'établissement. Elle est à l'écoute des élèves et s'occupe également de la prévention au niveau de la santé. De part ses fonctions, elle est soumise au secret professionnel. Les visites infirmiers des 6ème sont obligatoires, tu devras descendre à l'heure précise du RDV .Ce dernier peut-être différé si je suis avisée d'une absence, d'un contrôle...</p>
<p align="center">L'ASSISTANTE SOCIALE ...</p>	<p>Présente 2.5 jours dans l'établissement, elle est à l'écoute des élèves sur leurs difficultés sociales, familiales et</p>

	financières. Elle est également soumise au secret professionnel.
LE PROFESSEUR PRINCIPAL	Parmi tous tes professeurs, il y a le professeur principal qui est « responsable » de ta classe et la suit plus particulièrement. Tu peux t'adresser à lui en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander... Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

COMMENT SE REPERER AU COLLEGE ?

Le bâtiment comporte deux étages et l'activité des services se répartit ainsi :

⇒ Au rez de chaussée :

- le hall avec la loge et l'escalier donnant sur le pôle administratif,
- la salle polyvalente,
- la cour et le plateau sportif,
- Le réfectoire,
- L'infirmerie,
- Le bureau de la Vie Scolaire,
- La salle de permanence,
- Le bureau de la médiatrice,
- Le bureau de la COP/Assistante sociale,



- Les casiers pour les Demi-pensionnaires,
- Les toilettes,
- Le gymnase.

⇒ Au premier étage :

- le pôle administratif : bureau de la Principale et de la Principale Adjointe, secrétariat, intendance,
- bureau du Conseiller Principal d'Education,
- Centre de Documentation et d'Information (CDI),
- Salle de réunion,
- Salle des professeurs,
- Salles dites d'enseignement courant (ne nécessitant pas de matériel particulier) n° 1 à 17.

⇒ Au deuxième étage :

- Salles d'enseignement « spécifique » : musique, arts plastiques, sciences et technologie.
- Salles dites d'enseignement courant (mathématiques) n° 18 à 22.

DE NOUVEAUX LIEUX : POURQUOI FAIRE ?

- La Salle d'Etude : c'est une salle de travail où sont accueillis les élèves quand ils n'ont pas cours. Les élèves sont alors pris en charge par les surveillants et y travaillent en silence. Si le CDI est disponible, Mme RABEL vient chercher les élèves volontaires pour se rendre au CDI.
- Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) : C'est un lieu de lecture et de travail. Tu peux y consulter librement livres, journaux, dictionnaire... Tu peux également faire des recherches avec des ordinateurs, y travailler en groupe, ou en classe avec les professeurs. Tu peux aussi demander de l'aide

pour ton travail au professeur documentaliste, ou tout simplement lire pour le plaisir.

Il est ouvert toute la journée y compris à l'heure du déjeuner sauf entre 12h30 et 13h00 et à la récréation du matin.

- L'infirmier : c'est le lieu où tu dois te rendre si tu es malade, soit pendant les cours en demandant l'autorisation à ton professeur et accompagné par le délégué ou par un de tes camarades, soit pendant la récréation.
L'élève « accompagnant » remonte immédiatement en classe après avoir signalé sa présence à l'infirmière.
- L'administration : c'est là que se trouvent les bureaux de la direction, de l'intendance, du secrétariat.
- Le bureau du CPE : c'est là que tu dois te rendre si tu as un problème avec un camarade. Tu peux aussi y être convoqué par rapport à des absences ou des retards injustifiés ou pour tout manquement au Règlement intérieur. Tu peux également y trouver une écoute attentive en cas de problème.
- Le bureau de la Vie Scolaire : c'est là que tu dois te rendre pour justifier une absence ou un retard. Tu peux également y demander des informations (sur l'absence d'un professeur par exemple).
- Le bureau de la médiatrice : C'est le lieu où tu peux exposer librement les problèmes que tu rencontres avec d'autres élèves du collège. Tu y vas au moment où tu n'as pas cours.
- Les tableaux d'affichage : Ils te seront utiles pour prendre connaissance des informations : professeurs absents, activités culturelles...
- Les casiers : Les casiers sont réservés aux élèves demi-pensionnaires. Leur accès est réglementé. Tu peux t'y rendre le matin juste avant d'aller en cours et à l'heure du déjeuner. Tu partageras ton casier avec un ou deux camarade(s) de ta classe et il faudra y mettre un cadenas.

LE COLLEGE: MODE D'EMPLOI

Le règlement intérieur

Le collège possède un règlement intérieur voté par le Conseil d'Administration qui a pour but d'organiser la vie de tous les membres de la communauté scolaire : **c'est la loi de l'établissement**. Il définit les règles à respecter par tous. Il fixe les horaires et les règles de sécurité dans l'établissement.

Il permettra de définir, entre autres, tes droits et tes devoirs au sein du collège.

Tu le trouveras sur le site web du collège et dans l'enc OZE.

Lis-le attentivement avec tes parents pour en prendre connaissance.

La carte du Collégien

Le jour de la rentrée, tu vas recevoir une carte temporaire du collégien puis une carte définitive fin septembre (plastifiée). Tu devras toujours l'avoir sur toi, c'est une obligation pour entrer et sortir du collège. Si tu l'oublies, tu ne pourras être accepté dans les salles de classe et donc retourner chez toi pour la récupérer.

Si cette dernière est perdue ou dégradée, il faudra que tes parents écrivent une lettre pour en refaire une autre au prix de 5€.

Les Matières Enseignées au Collège

Tu as déjà appris beaucoup de choses à l'école primaire. Mais il y a encore des questions auxquelles tu ne peux pas répondre. C'est précisément le but du collège de t'apporter des éléments de réponse. Les disciplines te donnent, chacune à leur manière et en se complétant, de nouveaux moyens pour comprendre ce qui se passe autour de toi.

LANGUES VIVANTES (ALLEMAND-ANGLAIS-ESPAGNOL-ITALIEN) : Apprendre à communiquer et à comprendre. Découvrir comment vivent nos voisins Européens. Tu t'exerces à parler, à lire, à écrire dans une autre langue. C'est aussi l'occasion de découvrir des gens, d'autres façons de vivre et des pays différents.

ARTS PLASTIQUES : Plus que du dessin, tu vas apprendre à travailler les couleurs et les formes.

EDUCATION MORALE et CIVIQUE : Partout, en ville, au collège, en famille, il y a des règles. Tu vas les découvrir, comprendre à quoi elles servent, comment et par qui elles ont été faites et comment les appliquer.

EDUCATION MUSICALE : Autour de toi la musique est partout. Tu en aimes certaines, d'autres pas. Tu vas découvrir qu'il en existe de très différentes qui peuvent te toucher. En chantant, tu comprendras les émotions que cela donne à celui qui chante et à ceux qui écoutent.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) : C'est bien plus que de la «gym». Elle te permet de pratiquer des sports que tu connais déjà et de découvrir des activités variées. Seul(e) ou dans une équipe tu vas devoir maîtriser tes réactions et même accepter de perdre... Tu ne fais pas travailler que tes muscles !

FRANCAIS : Dire clairement ce que tu penses, mieux te faire comprendre, à l'oral comme à l'écrit, cela s'apprend. En lisant des livres entiers ou des extraits, des journaux et même de la publicité, tu construis tes propres idées et tu développes ta sensibilité.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE : Où habitent les hommes ? Comment vivent-ils ? Pourquoi vivent-ils ainsi ? La géographie répond à ces questions pour le monde actuel et l'histoire pour le passé.

MATHEMATIQUES : En sixième, tu vas apprendre des définitions et propriétés, faire de petites démonstrations en géométrie et débiter la

rédaction mathématique.

SCIENCES ET VIE DE LA TERRE : Tu étudies les relations qui existent entre les êtres vivants et leur environnement et tu comprends pourquoi et comment l'Homme est responsable de la conservation de la nature.

TECHNOLOGIE : Du plus simple au plus compliqué, les objets imaginés et construits par l'homme font partie de ton environnement. La technologie va t'aider à les découvrir et à mieux les comprendre.

Les absences et les retards

Avant tout, saches que tu es tenu de respecter les horaires du collège et de venir régulièrement (selon ton emploi du temps) en cours. Les absences et retards doivent rester exceptionnels.

En cas d'absence ou retard, voici la procédure à suivre : tes parents préviennent le collège en contactant la vie scolaire. A ton retour au collège, soit tes parents justifient par écrit (message via pronote à M.COADIC CPE) ou sur papier libre remis à la vie scolaire.

Cet écrit, mail ou papier libre, doit indiquer le motif et la durée de l'absence (un justificatif peut être ajouter).

Si tu n'as pas de justificatifs, tu seras renvoyé(e) à la vie scolaire, on appellera tes parents pour leur rappeler de justifier ton absence le plus rapidement possible.

Attention : si tu as 3 retards ou que tu es en retard entre deux cours, tu auras une heure de retenue. Un retard excédant 10 min sera comptabilisé comme une absence, donc à justifier.

La demi-pension

L'accès à la cantine se fait selon un planning de passage affiché à l'entrée du self. En attendant ton tour, tu peux aller te détendre dans la cour ou profiter des ateliers (Echecs, Jeux de société, jardinage, Chorale, Musique) qui se déroulent au sein du collège, tous les jours pendant la pause déjeuner.

Autorisations exceptionnelles

- Les dérogations de demi-pension

Les élèves demi-pensionnaires ont la possibilité **exceptionnellement** de ne pas déjeuner à la cantine sur présentation d'une autorisation écrite des parents ou envoi d'un message sur Pronote à M.COADIC CPE. Le papier devra être visé à la vie scolaire **au plus tard à 12h00** du jour de l'autorisation. Aucune sortie ne sera acceptée sans le visa "vie scolaire".

- Les demandes de sortie ou d'absence anticipée

Dans le cas exceptionnel de démarche administrative ou médicale pendant les cours, l'élève pourra être libéré sur présentation d'une demande écrite des parents munie d'un justificatif officiel. **Il convient cependant d'éviter les prises de rendez-vous sur le temps scolaire.**

L'élève devra se présenter à la vie scolaire pour faire valider cette absence.

A défaut, il ne sera pas autorisé à quitter l'établissement.

Les dispenses d'EPS

Elles doivent être TOUTES transmises au professeur d'EPS qui va la signer et autoriser ou non la dispense du cours d'EPS. **Par la suite, le certificat est transmis au CPE.**

RAPPEL : le médecin dispense de la pratique physique d'un sport, mais l'élève est tenu d'être présent au cours d'EPS.

UNE JOURNEE AU COLLEGE

Cette année, tes horaires, tes salles de cours ne sont pas fixes comme ils l'étaient en primaire. Au dos de ta carte du collégien figure ton emploi du temps.

Voici un exemple de ce que seront tes journées au collège:

MATINEE

8h20 : Ouverture de l'établissement, tu dois présenter ta carte du collégien à l'adulte présent à la porte et aller dans la cour dès ton arrivée.

8h26 : La sonnerie t'indique que c'est l'heure d'aller te ranger devant la salle de classe. Si tu as EPS, tu te ranges dans la cour de récréation.

9h25 : Fin du premier cours. Tu dois rejoindre la salle de ton deuxième cours dans le calme.

Attention : Un retard entre deux cours équivaut à une heure de retenue.

10h20 : C'est la récréation. Tu dois rejoindre la cour sans trainer dans les couloirs.

10h36 : Fin de la récréation. Tu remontes devant la salle de classe et attends ton professeur.

11h35 : Fin du 3eme cours (les 6emes peuvent aller déjeuner ou rentrer chez eux s'ils sont externes et reviennent pour 13h50).

12h30 : Si tu es externe, tu rentres déjeuner à la maison et reviens pour 13h50 au collège. Si tu es demi-pensionnaire, tu poses ton sac dans ton casier, tu vas dans la cour, et tu attends l'ordre de passage pour te rendre au réfectoire (voir avis de passage à la cantine).

IMPORTANT : Chaque élève de 6^{ème} se verra attribuer un casier (un casier pour TROIS élèves de la même classe). Les conditions d'attribution seront précisées à la rentrée.

APRES-MIDI

13h50 : Ouverture de l'établissement.

14h56 : Tu reprends les cours selon ton emploi du temps.

15h50 : Récréation.

16h06 : Fin de la récréation.

17h05 : Fin des cours pour les élèves de 6ème.

18h00 : Sortie pour TOUS les élèves.



PARTICIPER A LA VIE DU COLLEGE

Les délégués

C'est un élève élu par sa classe pour représenter l'ensemble de ses camarades. Chaque classe élit deux délégués qui seront les porte-paroles des élèves vis - à - vis des adultes.

Ils se positionnent en tant que représentants de leurs camarades. Ils sont là aussi pour parler des problèmes collectifs de discipline, de violence...Les élections des délégués ont lieu à partir de la 7ème semaine après la rentrée.

« le délégué est un intermédiaire entre ses camarades de classe et les adultes: professeur principal, CPE, Principal,... (...) l'équipe pédagogique doit aider à la formation du délégué pour qu'il sache organiser une réunion, préparer le conseil de classe et en rendre compte à ses camarades. Le délégué doit savoir exposer le point de vue des autres et non pas le sien. »

Ils travailleront en collaboration étroite avec le CPE qui veillera à leur apporter une formation efficace pour l'exercice de leurs fonctions. Ils participent aux Conseils de Classe et élisent à leur tour des représentants au Conseil d'Administration. Ces derniers, comme les membres adultes qui y siègent, donnent leur avis et participent par leur vote à la prise de décision.

Le Conseil d'Administration

C'est une assemblée élue, présidée par la Principale du Collège, composée des représentants des adultes du collège, des délégués des élèves, des parents ainsi que d'élus municipaux et départementaux. Il prend toutes les grandes décisions en matière d'administration, de gestion de l'établissement.

L'heure de vie de classe

Dans ta classe et au collège, la vie collective n'est pas forcément évidente : cela demande un effort de tous. Il peut y avoir des disputes, des insultes, des tensions avec les professeurs. Il ne faut pas hésiter à en parler pendant l'heure de vie de classe. Le dialogue est le meilleur moyen de sortir de situations conflictuelles. Cette heure de vie de classe permet en général de préparer le conseil de classe ou d'y faire la synthèse.

Elle est inscrite à ton emploi du temps. Elle permet de parler avec les professeurs de tout ce qui concerne la vie au collège.

L'UNSS

C'est l'association sportive du collège. Elle est animée par les professeurs d'EPS. Les entraînements se déroulent sur le temps du midi ou le mercredi après-midi. Les élèves inscrits participent à des compétitions au niveau départemental et parfois national.

Le FSE

Le foyer socio-éducatif (FSE) du collège Jean Mermoz est une association qui permet d'aider à financer les projets à destination de tous les élèves du collège dont des sorties au théâtre, des sorties au cinéma, des projets tels que le « projet petit déjeuner », les ateliers comme les ateliers "média", "Japon" et "lectures", du matériel comme les tables ainsi que des lots de récompenses (DNB).

Le FSE est doté d'un budget propre, financé en grande partie par les cotisations des élèves (par adhésion volontaire), les ventes des photographies et parfois des ventes de gâteaux ou une tombola comme cela a été le cas pendant l'année 2019-2020.

Les Clubs et ateliers

Sur le temps du déjeuner, certains professeurs proposent des clubs (club lecture par exemple) ou ateliers aux élèves (anglais, mathématiques, atelier débat, atelier conte,...). Ces clubs et ateliers varient d'une année sur l'autre.

QUELQUES CONSEILS POUR REUSSIR

ORGANISE-TOI

Si tu es organisé, tu feras mieux ton travail et il te restera du temps pour tes loisirs. En 6^{ème}, les professeurs donnent du travail à l'avance alors profite en.

AVANCE-TOI

Repère sur ton emploi du temps les moments que tu réserveras pour faire ce que les professeurs te demandent (heure de permanence, demi-journée de liberté, temps libre...).

Devoirs et Leçons

Ce que tu dois faire :

- Organiser ta semaine de façon à répartir quotidiennement tes devoirs
- Tu dois chaque soir, revoir les cours que tu as eu dans la journée. Tu dois être capable de résumer tes leçons à tes parents.

ATTENTION

Ne jamais attendre la veille pour faire tes devoirs quand ils sont donnés à l'avance. Personne ne fera ton travail à ta place car on n'apprend pas à la place des autres.

Les Etudes*

Des études sont organisées au collège pour vous aider dans votre travail. Elles sont gratuites et ouvertes à tous les élèves intéressés qui auront fini leurs cours à ce moment là (elles se déroulent tous les lundis, mardi, jeudi de 16h à 18h). Bien entendu, il faut respecter les règles suivantes : ponctualité, respect du travail des autres...

* la mise en place sera précisée durant les mois de septembre/octobre.

A cet effet, un règlement sera mis en place. Ce dispositif doit te permettre :

- De recevoir de l'aide dans ton travail (méthodes, indices

- permettant de résoudre un problème...).
- De trouver un lieu ou travailler dans le calme avec ou sans l'aide d'un adulte.
 - De travailler en groupe avec des camarades.
 - Tu trouveras sur place à ta disposition des manuels scolaires, dictionnaires...

CELA PEUT ARRIVER AU COLLEGE

DES PROBLEMES DANS TON TRAVAIL : Tu n'arrives pas à t'organiser, à suivre tes cours, tu te sens dépassé(e) : avant que la situation n'empire, parles-en à un adulte avec qui tu te sens en confiance (le CPE, le professeur principal, tes parents...) afin qu'on trouve rapidement une solution qui t'aidera.

DIFFICULTES PERSONNELLES : Tu peux aussi connaître des difficultés personnelles ou familiales, rencontrer des problèmes. Les adultes sont là pour t'écouter et t'aider : l'assistante sociale bien sur, mais aussi l'infirmière, le CPE, les surveillants...

TU ES TEMOIN DE VIOLENCES : Il se peut qu'un jour tu assistes à des scènes de violence (par exemple voir un camarade se faire agresser, racketter). Il ne faut pas rester indifférent. Tu dois en parler autour de toi et alerter un adulte de l'établissement.

TU ES TOI MEME VICTIME DE VIOLENCE, DE RACKET : A toi aussi il peut arriver des histoires désagréables. Tu peux te faire intimider par des plus grands, te faire racketter, te faire insulter. Même si tu as peur, il faut en parler aux adultes, à tes professeurs, aux surveillants, à tes parents ou si tu es trop timide, à un de tes camarades, à ton délégué, qui viendra en parler à un adulte.

OZE (l'espace numérique)

En début d'année scolaire, tu vas recevoir des codes pour te connecter à OZE. Cet espace numérique est strictement personnel. Il te permet de voir le travail fait ou donné par les professeurs. Tu peux aussi voir tes absences et retards au sein du collège. Tes notes sont visibles rapidement. Enfin, tu peux communiquer avec tes professeurs via la messagerie et/ou les espaces collaboratifs.

C'est un lien entre les parents, les professeurs et l'ensemble de la communauté du collège.

Les responsables légaux ont aussi un espace personnel avec accès à leur(s) enfant(s).

Les messages de la direction / CPE / professeurs peuvent être personnalisés selon le statut de chacun des usagers.

De nombreuses informations se trouvent sur cet espace numérique de travail.

QUELQUES REponses A DES QUESTIONS SIMPLES

– **Combien de professeurs allons-nous avoir ?**

En 6e, tu auras neuf professeurs ou dix si tu fais de l'allemand.

– **Comment se passe le changement entre chaque cours ?**

Un première sonnerie annonce la fin du cours et une deuxième le début du cours suivant. Tu as trois minutes pour changer de salle. Au début d'année, nous sommes plutôt tolérant sur les retards.

– **Comment se place-t-on dans la classe ?**

Certains professeurs laissent les élèves libres de se placer comme ils le souhaitent. D'autres en revanche préfèrent imposer un plan de classe.

– **Combien de temps dure la pause de midi ?**

La pause méridienne dure entre 1h30 et 2h30. Les demi-pensionnaires déjeunent au collège et jouent dans la cour, les externes rentrent manger à la maison.

– **A-t-on le droit d'avoir des téléphones portables ?**

L'introduction et l'utilisation des téléphones portables est interdite par la Loi. Si un élève utilise son téléphone, celui-ci est confisqué puis remis en mains-propres aux parents. Si cela se renouvelle, une sanction pourra être prononcée.

– **Aura-t-on des casiers ? A quoi servent-ils ?**

Les demi-pensionnaires ont un casier pour trois. Ils doivent se munir d'un cadenas dont chacun doit avoir la clé. Les casiers permettent de déposer le matin les livres de l'après-midi, puis ceux du matin l'après-midi, afin d'alléger les cartables. Il est également recommandé de déposer son cartable dans son casier durant la pause de midi.

– **Combien de temps durent les récréations ?**

Les récréations durent 17 minutes. Il y en a 2 par jours.

– **Quels sont les horaires de classe ?**

Chaque classe de 6ème a un emploi du temps différent. Il y a cours du lundi au vendredi. Les cours peuvent commencer au plus tôt à 08H30 et finir au plus tard à 17H05. Le mercredi matin, les cours se terminent au plus tard à 12H30.

– **Y a-t-il des vols au Collège ?**

Malheureusement, oui mais à chaque à cause d'une négligence des élèves : trottinette ou vélo mal attaché ou laissé sans cadenas, sac laissé dans la cour de récréation plutôt que dans le casier...avec parfois un vol de téléphone portable (rappel : la Loi interdit leur introduction au collège).